



Mot de la rédaction

Un colloque sur la manutention pour faire vivre la prévention!

Le Réseau d'échanges sur la manutention (REM) tiendra son premier colloque le 10 novembre 2010, à St-Hyacinthe. Les 160 participants se verront présenter des outils et des résultats de recherche applicables dans les milieux de travail et proposer des exercices qu'ils pourront réutiliser dans leur pratique au quotidien.

Les conférences :

Le manutentionnaire d'expérience : un exemple à suivre

André Plamondon, chercheur, IRSST

Du nouveau en formation!

Denys Denis, chercheur, IRSST

Une grille d'analyse pour la formation

Marie St-Vincent, chercheuse, IRSST

Démystifier les interventions en milieu de travail

Lucie Blain, inspectrice, CSST-Lanaudière; **Jocelyn Jargot**, conseiller, ASP Auto-Prévention; **Paule Pelletier**, ergonomiste, RSPSAT

Un outil informatisé pour le choix des équipements d'aide à la manutention

Johanne Prévost, CSST et **Ronald Landry**, ergonomiste consultant

Les ateliers :

Analyse de trois cas

Caroline Jetté et **Lucie Blain**, CSST; **Robert Alie**, RSAT

Application de la grille d'analyse
Marie St-Vincent et **André Plamondon**, IRSST; **Sabrina Sampéri**, ASTE

Pour le contenu des conférences, visitez le site du REM après le colloque : <http://www.irsst.qc.ca/manutention/fr/reseau-d-echanges-sur-la-manutention.html> ■

Du nouveau au REM!

Deux nouveaux membres prennent la relève de Cécile Collinge et de Renée Liboiron comme co-responsables du REM : Louise Sutton, de l'IRSST, et Cheikh Faye, de la CSST.

Les membres du comité responsable du REM sont :

Robert Alie, CSSS Richelieu-Yamaska
Lucie Blain, CSST
Denise Chicoine, IRSST
Cheikh Faye, CSST
Jocelyn Jargot, ASP Auto Prévention
Christine Lamarche, ASP Affaires municipales
André Plamondon, IRSST
Claire Pouliot, CSST
Sabina Sampéri, ASTE
Marie St-Vincent, IRSST
Louise Sutton, IRSST

La Charge, on la partage!

Colloque sur la manutention

Mercredi, 10 novembre 2010

Innovation

Le principe du fauteuil à bascule

La chaise berçante ne sert pas seulement à se dorloter quand on a mal au dos. Le principe de la bascule est également très utile en manutention. En effet, de nombreux efforts de manutention peuvent être allégés si on bascule l'objet. Deux milieux de travail totalement différents, une boulangerie et une fabrique de meubles, ont fait culbuter les objets pour réduire l'effort de manutention. Les solutions sont différentes, mais le principe de faire pivoter l'objet est le même. Voici ces deux exemples inspirants.

Swing la bacaille dans l'fond d'la boîte à bois... ou de la huche !

Le culbuteur à huche

La Boulangerie René, de Montréal, utilise des huches qui pèsent plus de 347 kg et qu'il faut nettoyer régulièrement. Pour cette opération, les travailleurs devaient d'abord les faire basculer à la main. Même s'ils s'y prenaient à trois ou à quatre personnes, la manœuvre les exposait à des risques d'écrasements et de blessures au dos et aux articulations. Le comité de santé et de sécurité s'est donc penché sur le problème et a imaginé la solution. Les travailleurs et les gestionnaires ont été consultés. On a dessiné puis fabriqué à l'interne un culbuteur à huches, c'est-à-dire une structure de métal qui s'installe sous les huches et qui peut être manipulé sans risque par un seul travailleur. En éliminant les efforts et les postures contraignantes, le culbuteur a éliminé les risques de blessures.

Pour voir la fiche :

http://www.csst.qc.ca/asp/innovation/images/2008/Montreal/Mtl_1.jpg



Pour voir la vidéo :

http://www.csst.qc.ca/asp/innovation/2008/Montreal/Les_Boulangeries_Rene_inc.wmv

La sécurité... basculée dans un classeur! Le pivoteur de caisson

Teknion Québec, de Montmagny, se spécialise dans la fabrication et la distribution d'ameublements de bureau. Lors de la fabrication des caissons de classement, il faut redresser le caisson qui pèse entre 27 et 45 kg. Cette opération répétitive et le poids des caissons pouvaient occasionner des maux de dos. Le comité de santé et de sécurité a imaginé un « pivoteur » de caisson. Un prototype a été construit et amélioré. Un système pneumatique enclenche une séquence d'opérations et fait pivoter le caisson qui, autrement, est déplacé sur des convoyeurs à rouleaux. Les travailleuses n'ont plus à manutentionner les caissons et, depuis la mise en service de cette innovation, aucune blessure reliée à la manipulation des caissons n'a été rapportée.

Pour voir la fiche :

<http://www.csst.qc.ca/asp/innovation/Images/2008/chaudiere/chau2.jpg>

Pour voir le vidéo :

http://www.csst.qc.ca/asp/innovation/2008/Chaudiere/Teknion_Quebec_inc.wmv

Qui eut cru que la chaise berçante de grand-mère ait pu servir d'inspiration en prévention des accidents! ■



Partage

Prévention en manutention : une approche sur mesure misant sur la collaboration de l'entreprise

Par Sabina Sampéri, conseillère en prévention, Association sectorielle Transport Entreposage (ASTE)

À l'écoute des besoins des entreprises, l'Association sectorielle Transport Entreposage (ASTE) a su ajuster, au fil des ans, son offre de services en prévention en matière de manutention manuelle.

Au cours des dernières années, nous avons constaté une augmentation des demandes de formation en manutention. En effet, les gestionnaires d'entreprises réalisent de plus en plus que les coûts des blessures au dos sont élevés et qu'il est possible de les réduire. Toutefois, il est bien connu qu'une intervention unilatérale ne pourra pas réduire significativement les blessures dues à la manutention, et qu'une démarche plus globale est souhaitable.

À la fin des années 90, l'intervention que nous proposons était une démarche d'ergonomie participative, laquelle permet de cheminer avec le comité de santé et de sécurité au travail ou le groupe ergo pour développer des savoir-faire et des solutions appropriés à l'entreprise. Cette intervention s'appuie sur une approche globale qui tient compte tant de l'environnement, du temps et des outils que de l'organisation, des techniques de travail et des procédures en place. Toutefois, malgré son intérêt, nous avons constaté que la démarche était graduellement mise de côté, que ce soit en raison du renouvellement des membres au sein du comité ergo, lorsque les résultats n'apparaissaient pas rapidement ou lorsque survenaient des problèmes plus urgents.

Afin de bien répondre à la demande des entreprises désireuses de former leurs travailleurs aux principes de manutention sécuritaires, nous avons dû repenser notre façon d'intervenir. L'ASTE a ainsi orienté son intervention vers des formations sur mesure où le rôle de l'ergonome est non seulement d'expliquer les principes de

sécurité et d'efficience mais aussi de favoriser la résolution des problèmes qui entravent leur application.

Ces formations représentent donc une occasion privilégiée de réunir les gestionnaires et les travailleurs autour d'une même table. Ces moments d'échange sont très profitables pour l'entreprise car ils sont propices à créer une meilleure ouverture au changement. Le travail d'équipe et l'investissement en ressources humaines et matérielles deviennent naturellement possibles. Les travailleurs s'impliquent davantage en apportant leurs idées et des solutions souvent très ingénieuses pour améliorer le travail de manutention. Les représentants patronaux vont au-delà de la simple formation aux travailleurs et mettent en place des correctifs qui touchent aussi bien les équipements que les lieux de travail. Ce n'est pas rare de constater qu'à la suite d'une formation, des postes de travail ont été modifiés et la gestion même des stocks ainsi que les procédures de travail ont été révisées. De plus, les sujets de la formation sont mis à l'ordre du jour des réunions du comité SST et permettant ainsi aux entreprises d'évoluer tout au long de l'année.

Selon nous, intervenants des ASP, cette nouvelle façon d'intervenir contribue à une plus grande prise en charge de la prévention en santé et sécurité par les entreprises, laquelle est dorénavant partagée par l'ensemble des participants aux formations. ■



Partage

Les défis d'une intégration sécuritaire et compétente des nouveaux travailleurs

Le quatrième déjeuner-causerie du Réseau d'échanges sur la manutention (REM) s'est déroulé le 20 avril 2010 à Longueuil et conviait les participants à une présentation de la chercheure Élise Ledoux dont voici une synthèse.

Plusieurs entreprises font face au vieillissement de leur main-d'œuvre, les départs à la retraite s'accroissent et les processus d'embauche aussi. Face à cette réalité, depuis le début des années 2000, les intervenants et les chercheurs en SST se préoccupent de la santé et de la sécurité des jeunes travailleurs de 24 ans et moins. En effet, ceux-ci sont plus souvent victimes d'accident de travail et plus de la moitié des accidents surviennent dans les six premiers mois d'un nouvel emploi. Or, comme les jeunes travailleurs occupent fréquemment des emplois précaires et temporaires, et qu'ils changent régulièrement d'emploi, ils se retrouvent plus souvent dans cette période dite « plus à risque » des premiers mois d'un nouvel emploi. Parmi tous les emplois occupés par ces jeunes, c'est celui de manutentionnaire qui compte le plus grand nombre de lésions professionnelles acceptées par la CSST.

Bien que l'on évoque souvent la témérité des jeunes et leur manque de formation pour expliquer leur plus grande vulnérabilité, c'est surtout du côté des conditions d'exercice du travail et des conditions d'intégration en emploi que les avenues de solution se retrouvent.

En effet, on sait maintenant que les emplois à risque sont les mêmes pour les jeunes travailleurs et les plus âgés. Par contre, ce sont les scénarios d'accidents qui diffèrent. Les efforts excessifs entraînant des blessures au dos ou aux épaules qui surviennent en manipulant un objet sont plus fréquents chez les jeunes. On sait également qu'ils sont plus souvent exposés à des contraintes de travail telles que la manipulation de charge lourde, le travail répétitif, les horaires irréguliers et le travail de nuit. Or, ces conditions d'exercice du travail exposent les



jeunes travailleurs à un risque plus élevé d'accidents de travail.

On s'intéresse également de plus en plus aux conditions d'intégration des nouveaux travailleurs comme cible possible de prévention. Rappelons-nous de l'histoire de Nathalie, cette jeune auxiliaire familiale et sociale (AFS) de 19 ans employée sur la liste de rappel d'un CLSC après son stage. Pendant les trois premiers mois, elle assure un remplacement au sein d'une équipe d'AFS qui travaille auprès d'usagers âgés en perte d'autonomie et qui ont besoin d'assistance pour se lever, s'habiller et pour leurs soins d'hygiène. L'équipe s'entraide beaucoup, on discute des trucs du métier et la majorité des usagers disposent à domicile d'équipement facilitant le travail des AFS. En moins de 24 heures, Nathalie est transférée dans un autre programme offrant cette fois des soins à une clientèle post-opératoire de tout âge et à une clientèle de soins palliatifs. Elle se retrouve la seule AFS dans une équipe multidisciplinaire, et, parce qu'elle n'a pas été formée pour le faire, ne peut assurer une partie de la tâche qui consiste à évaluer les besoins en équipement des nouvelles clientèles pour les soins d'hygiène, augmentant du coup la pression sur les ergothérapeutes de l'équipe. L'intégration dans l'équipe est difficile. Compte tenu des besoins pressants de la clientèle, elle est

Partage

Les défis d'une intégration sécuritaire et compétente des nouveaux travailleurs (suite)

amenée à assurer des soins d'hygiène auprès d'une cliente sans les équipements requis pour le faire, et ce, à la fin d'une journée où elle avait dû se rendre chez sept autres clients. Un événement accidentel se produit : elle se fait une entorse dorsale et elle devra s'absenter du travail pendant plus de trois mois.

Qu'en est-il de votre entreprise? Qu'offre-t-elle comme conditions d'accueil et d'intégration des nouveaux travailleurs?

Les intervenants en SST ont tout intérêt à travailler sur le développement d'un programme préventif d'intégration sécuritaire et compétente des nouveaux travailleurs si l'on souhaite renverser la tendance dans les années à venir.

Par Élise Ledoux, chercheure

Pour en savoir plus, on peut visionner la conférence disponible au Centre de documentation de la CSST : CD-000140. ■



On peut aussi consulter :

Ledoux, Élise; Laberge, Marie

Bilan et perspectives de recherche sur la SST des jeunes travailleurs

Études et recherches / Rapport R-481, Montréal, IRSST, 2006, 80 pages.

<http://www.irsst.qc.ca/files/documents/PubIRSST/R-481.pdf>

Ledoux, Élise; Laberge, Luc; Thuilier, Chloé; Prud'homme, Pascale; Veillette, Suzanne; Gaudreault, Marco; Perron, Michel

Étudier et travailler en région à 18 ans : quels sont les risques de SST? Une étude exploratoire

Études et recherches / Rapport R-560, Montréal, IRSST, 2008, 90 pages

<http://www.irsst.qc.ca/files/documents/PubIRSST/R-560.pdf>

Étude exploratoire des parcours d'emploi en lien avec l'apparition des premières lésions chez les jeunes de 16 à 24 ans

Godin, Jean-François; Laplante, Benoît; Ledoux, Élise; Vultur, Mircea; Tsala Dimbuene, Zacharie R-630, Montréal, IRSST, 2009, 74 pages.

<http://www.irsst.qc.ca/files/documents/PubIRSST/R-630.pdf>

Partage

Merci de contribuer à la recherche!

Par André Plamondon, chercheur

L'Institut de recherche Robert-Sauvé en Santé et en sécurité du travail (IRSST) consacre plusieurs de ses recherches à la manutention dans le but d'aider les intervenants en santé et en sécurité au travail à améliorer leurs interventions. Mais plusieurs de ces recherches requièrent la contribution des entreprises. Si on vous le demandait, accepteriez-vous de participer à une recherche?

Les entreprises qui acceptent d'ouvrir leurs portes à la recherche comptent parmi les acteurs importants qui œuvrent à la réduction des incidences de blessures musculo-squelettiques au sein des entreprises et à l'amélioration des conditions de travail des travailleurs! En effet, en facilitant l'accès à votre milieu de travail, vous permettrez aux chercheurs de documenter la façon dont les travailleurs réalisent leur tâche afin que les nouvelles connaissances en manutention reflètent bien la réalité et soient en lien avec les situations réelles de travail.

Au nombre des recherches en manutention qui ont bénéficié ou qui bénéficieront bientôt de la collaboration d'entreprises, certaines ont étudié le risque de blessures chez les travailleurs experts et les travailleurs novices; certaines se sont penché sur les distinctions qui existent entre le travail de manutention chez les femmes et celui des hommes; une recherche s'est intéressée aux activités de manutention des journaliers à l'embauche des municipalités; d'autres permettront d'étudier sous peu le travail des techniciens ambulanciers.

De plus, des études sur le terrain ont contribué de façon importante au développement d'un programme novateur de formation à la manutention manuelle qui tient compte entre autres des façons de faire des meilleurs manutentionnaires.

La recherche sur le terrain peut nécessiter d'effectuer des questionnaires ou de mener des entrevues auprès des travailleurs ainsi que d'observer ces derniers dans l'exercice de leurs tâches ou de mesurer leur posture. En revanche, les entreprises qui contribuent à une recherche bénéficient d'un accès direct au chercheur et seront les premières à connaître les résultats des recherches. Elles pourront profiter de conseils spécifiques à la formation de leurs manutentionnaires et contribuer à aider d'autres intervenants en SST à résoudre les problèmes de manutention.

Alors, lorsque les chercheurs de l'IRSST auront besoin de vous, serez-vous volontaires?

Note : Pour un bel exemple des retombées de la collaboration d'une entreprise à une étude, nous vous invitons à consulter le Guide de prévention sur le travail de manutention et le service à la clientèle dans les magasins-entrepôts, qui s'adresse aux manutentionnaires et aux vendeurs, disponible sur le site de l'IRSST. <http://www.irsst.qc.ca/manutention/files/documents/PubIRSST/RG-484.pdf>

Pour avoir accès à une multitude d'informations sur la manutention, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'IRSST spécialement dédié à la manutention : www.irsst.qc.ca/manutention ■

Ce Réseau d'échanges sur la manutention est le vôtre, ce Bulletin également.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires, vos exemples de solutions, des informations sur les rencontres que vous voulez organiser ou auxquelles vous avez participé, ainsi que vos interrogations sur la manutention. Vous voulez devenir membre ? C'est gratuit !

Écrivez-nous à : reseau.manutention@irsst.qc.ca

